

AVENANT N°1
à la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens
concernant la mise en œuvre du programme d'actions
2023-2026
Passée entre l'EPIC – Office de Tourisme du Val d'Argent
et la Communauté de Communes du Val d'Argent

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens concernant la mise en œuvre du programme d'actions 2023 – 2026 a été signée le 8 décembre 2022.

Dans cette convention, l'Office de Tourisme du Val d'Argent a le bénéfice d'un versement d'une subvention maximale de 250 000 € par an.

Pour l'année 2024, l'Office de Tourisme du Val d'Argent a fait une demande exceptionnelle d'augmenter le montant maximal à 350 000 euros afin de permettre le règlement de coûts supplémentaires et de prestations indispensables au bon fonctionnement de la structure.

Compte tenu de l'adoption du budget primitif 2024 de la Communauté de Communes du Val d'Argent par le Conseil de Communauté en date du 11 avril 2024 qui a validé ce montant ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Montant de la subvention

Pour permettre à l'Office de Tourisme du Val d'Argent de remplir la tâche d'intérêt public, la Communauté de Communes du Val d'Argent, contribue financièrement à la mise en œuvre de ces missions d'intérêt général.

En considération de la demande de l'Office de Tourisme du Val d'Argent et de la situation particulière pour l'année 2024, le montant maximal à verser est fixé à 350 000 euros.

Article 2 : Modalités de versements

Le montant de 350 000 euros permet d'assurer les coûts supplémentaires de charges de personnels et de prestations supplémentaires.

Pour l'année 2024, la subvention sera versée à l'Office de Tourisme du Val d'Argent comme suit :

- Un 1^{er} versement de la subvention s'élevant à 27 703 euros a déjà été effectué afin de permettre le fonctionnement de l'Association.
- Un 2^{ème} versement de la subvention s'élevant à 222 297 euros a déjà été effectué afin de permettre le fonctionnement de l'Association.
- Un 3^{ème} versement d'un montant de 100 000 euros sera effectué en fonction des actions et du budget alloué.

Fait à Sainte-Croix-aux-Mines, le

Pour la Communauté de Communes
du Val d'Argent,

Pour l'Office de Tourisme
du Val d'Argent,

Le Président,
Jean-Marc BURRUS

La Présidente,
Gaëlle SKOCIBUSIC